

DECLARATION LIMINAIRE SUD EDUCATION CRETEIL MESURES D'AJUSTEMENTS COLLEGES 93

Le CTSD 93 consacré aux mesures d'ajustements et aux moyens vie scolaire dans les collèges du département intervient dans un contexte très particulier. En effet, les conséquences des contre-réformes subies ces dernières années sont toujours à l'ordre du jour de la rentrée 2014, rentrée qui s'annonce, une fois de plus sous le signe de l'austérité pour nous, les enseignant-es, mais aussi et surtout pour nos élèves et leurs familles.

Nous le réaffirmons aujourd'hui, les inégalités territoriales en matière de services publics dans notre département demeurent insupportables. A l'école et au collège, les conditions de travail des enseignant-es ne s'améliorent pas, et les conditions d'apprentissage pour nos élèves non plus.

Alors que notre ministre communique sur une politique d'égalité en matière d'éducation, nous n'en voyons aucun résultat dans notre département : les dotations en postes couvrent à peine l'augmentation démographique, aucune amélioration sur les dispositifs d'aide aux élèves en difficultés (RASED, plus de maitres que de classe...), toujours autant de postes vacants occupés par des collègues précaires, des milliers d'heures de cours, des centaines de journées d'écoles non assurées par manque d'enseignant-es remplaçant-es...

Les maigres ajustements annoncés dans les documents qui nous sont présentés sont évidemment très loin des attentes des collègues pour leurs conditions de travail comme pour les conditions d'enseignements des élèves de notre département. Les collègues du collège Fabien à Saint-Denis, dont la DHG est en très forte baisse, vous ont écrits pour demander à nouveau les classes de 6ème et de 3ème nécessaires à l'accueil des élèves, le collège Jorissen de Drancy continue de se mobiliser notamment pour l'ouverture d'une quatrième tout comme le collège Jean Lollive de Pantin. Le collège Thorez de Stains (nouveau collège Barbara) en grève mardi dernier réclame la création immédiate d'une sixième et un abondement en conséquence de sa DHG ainsi que la création d'un poste de FLE en moyens supplémentaires. En effet, une création de la division supplémentaire durant l'été aboutira nécessairement à des postes précaires ou à une augmentation des heures supplémentaires qui ne sauraient être acceptés par l'équipe pédagogique.

Vous nous aviez annoncé lors du précédent CTSD faire la demande d'une enveloppe supplémentaire pour faire face à l'équation impossible qui se présentait à vous, nous ne pouvons que constater que vos demandes, comme celle des personnels qui se sont mobilisées à de nombreuses reprises depuis janvier à l'appel de leurs organisations syndicales, n'ont pas été entendues...et que nous devons faire la rentrée sans les moyens nécessaires !

La situation est également plus qu'alarmante concernant les moyens vie scolaire : avec 6 nouveaux collèges et +2000 élèves supplémentaires dans les collèges notre département perd 2 postes de vie scolaire (10 créations de postes AED et 12 suppressions de postes d'AP, qui remplissent une grande partie de leurs services sur des missions de vie scolaire). C'est inacceptable pour les personnels qui perdent leur poste comme pour les équipes éducatives qui devront travailler dans un climat scolaire qui ne pourra que continuer de se détériorer.

Concernant la mise en application de la "préfiguration" de la réforme dans les REP+, de nombreuses questions demeurent en suspens. Nous nous ferons ici l'écho du collège République de Bobigny dont les questions restent sans réponse de la part de l'institution (pourtant avec le pilotage renforcé autour de REP + cela est étonnant...)

- Toujours une DHG heure devant élèves en baisse à structure constante mais avec une montée de + de 20 élèves.
- Comment le DASEN justifie le fait que sur les REP+ les heures Réussite ZEP n'ont pas été abondées complètement comme sur les autres établissements (car c'étaient des heures devant élèves). On récupère des heures de concertation ce qui n'a strictement rien à voir ?

- Comment sera mise en place la pondération 1.1. REP + dans l'académie (décharge ou concertation dans les EDT) et en France (BO du 5 juin en faveur d'une décharge: reconnaissance du travail, pas vocation à être comptabilisé.....)?
- La pondération n'est pas encore financée (prof de SEGPA et BMP) ou pas complètement (pour l'instant 1,5h par collègue uniquement).
- Avec quelles heures seront financées les nouvelles missions REP + : Aide aux devoirs, soutien méthodologique, tutorat pour les élèves D'col, coordonnateurs, accueil, actions d'informations et d'échanges envers les parents d'élèves, mise en place d'un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) et d'une commission de suivi des élèves en grande difficulté, la coprésence des enseignants et enfin le tutorat des nouveaux enseignants.
- Quand seront abondées les 3h supplémentaires pour les élèves de 6^{ème} (BO du 5 juin)?
- Pourquoi les moyens vie scolaires sont stables alors qu'ils devraient augmenter notamment les AP :cf: 3h de plus en 6eme. (Il était prévu des APS supplémentaires que nous ne souhaitons pas et que de toute façon nous n'aurons pas).
- Quand et dans quel cadre seront distribués les heures « Reserves REP + » ?

Enfin, SUD Education condamne et rejette la nouvelle organisation des agent-es des collèges prévue pour la prochaine rentrée. Certes, 63 postes ont été créés, mais ils ne suffisent pas à absorber les besoins liés à la création des 5 nouveaux collèges et des 5 cuisines centrales.

Cela se traduit donc par ce que vous appelez un « redéploiement ». Nous le définissons comme une suppression des moyens existants et déjà insuffisants.

La conséquence directe de l'absence de création de postes d'agents titulaires renforce le recrutement de collègues sous contrats précaires (des CUI notamment), ce qui est inacceptable ! Les besoins sont pérennes, les collèges du département subissent une très forte hausse démographique et nous ne pouvons que dénoncer :

- la dégradation des conditions d'accueil des collégiens
- la diminution des adultes présents dans chaque établissement
- la précarisation des agents
- la dégradation des conditions de travail des agents (moins de personnels, problèmes de remplacement...)

D'ailleurs, la grève des agent-es du 93, appelée dans l'unité par SUD et FO, le 6 juin dernier témoigne du malaise qui règne dans les collèges sur cette question. La situation des collègues agent-es est urgente, nous ne pouvons accepter que ces nouvelles dispositions soient présentées comme une « amélioration de l'organisation du travail ».

Pour finir, nous tenons à vous faire part de notre indignation face à la réaction de non recevoir de la DSDEN lors du CTSD 1er degré qui devait se tenir hier. Les collègues en grève face au manque de moyens pour la rentrée ainsi que les parents n'ont pas été reçus. Une proposition de recevoir une délégation à raison de 2 représentants par ville plus les représentants syndicaux a été refusée : il n'était pas acceptable que toutes les écoles ne soient pas partie de la délégation, avec au moins un parent et un enseignant. Même si les écoles qui sont restées ont finalement pu être reçues, beaucoup étaient déjà parties. Cela a conduit les représentants des OS à ne pas assister à cette audience. Avec environ 130 écoles au-dessus des seuils dans le 93, nous ne pouvons accepter une nouvelle dégradation considérable des conditions de travail et d'enseignement alors que l'école est censée être "la première priorité". Un nouveau rassemblement est appelé vendredi 27 juin cette fois par l'ensemble des syndicats représentés au CTSD (SUD-FO-CGT-SNUIPP-UNSA), et un préavis de grève est déposé. En CTSD, nous défendrons avec les autres organisations syndicales les situations insupportables des écoles qui nous ont contactés. Face au refus d'écouter les écoles, qui pourtant ne font qu'alerter sur la dégradation des conditions de travail et d'enseignement qu'elles subissent, face aux dotations insuffisantes qui entraînent des arbitrages sur l'insupportable, la mobilisation de tous les collègues et des parents sera cependant indispensable.